



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01734

Numéro SIREN : 525 089 991

Nom ou dénomination : A.S.M.R. (ATELIER SABLAGE METALLISATION RENNAIS)

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2017 sous le numéro de dépôt 7641

DÉPÔT DU

25 JUL. 2017

BILAN ACTIF

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

07641

ACTIF		Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	36 241		36 241	36 241		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	86 678	15 242	71 436	76 625	5 189	6.77
	Installations techniques, matériel et outillage	151 048	54 017	97 031	121 354	24 323	20.04
	Autres immobilisations corporelles	41 669	25 498	16 171	21 061	4 890	23.22
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	15		15	15		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	10 326		10 326	4 620	5 706	123.50
	Total II	325 977	94 757	231 220	259 916	28 696	11.04
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	29 582		29 582	36 720	7 138	19.44
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	182 614	1 611	181 003	161 256	19 748	12.25
	Autres créances	30 548		30 548	25 808	4 740	18.37
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	96 397		96 397	39 137	57 260	146.31
	Charges constatées d'avance (3)	2 498		2 498	4 541	2 043	45.00
	Total III	341 639	1 611	340 028	267 462	72 566	27.13
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	667 616	96 368	571 248	527 377	43 871	8.32

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

10 326

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2015 12	Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	108 554	89 044	19 509	21.91
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	124 569	64 509	60 059	93.10
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	238 622	159 054	79 569	50.03
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	147 587	200 994	53 407	26.57
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	235	4 238	4 003	94.46
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	394		394	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 275	48 199	6 924	14.37
	Dettes fiscales et sociales	142 762	114 653	28 109	24.52
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	14	240	225	94.05
	Produits constatés d'avance (1)	358		358	
	Total IV	332 625	368 323	35 698	9.69
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	571 248	527 377	43 871	8.32

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

225 699

214 830

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2015 12			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 587		1 587	2 012	425	21.14
Production vendue de biens						
Production vendue de services	991 202		991 202	855 210	135 993	15.90
Chiffre d'affaires NET	992 789		992 789	857 222	135 567	15.81
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			630	6 235	5 604	89.89
Autres produits			40	7	32	437.91
Total des Produits d'exploitation (I)			993 459	863 464	129 995	15.06
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			1 221		1 221	
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			129 214	108 461	20 753	19.13
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			7 138	657	6 481	986.45
Autres achats et charges externes *			235 039	261 694	26 655	10.19
Impôts, taxes et versements assimilés			9 234	13 835	4 601	33.26
Salaires et traitements			289 684	251 770	37 914	15.06
Charges sociales			112 026	109 480	2 547	2.33
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			32 094	31 423	671	2.14
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			655		655	
Dotations aux provisions						
Autres charges			424	791	367	46.37
Total des Charges d'exploitation (II)			816 728	778 110	38 618	4.96
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			176 731	85 354	91 377	107.06
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2015	12	30/09/2014	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		63			63	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		63			63	
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		4 304	5 397		1 093	20.25
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		4 304	5 397		1 093	20.25
2. Résultat financier (V-VI)		4 241	5 397		1 155	21.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		172 490	79 958		92 532	115.73
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			655		655	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 800			6 800	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		6 800	655		6 145	938.17
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 019	135		884	654.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		10 692	712		9 979	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		11 711	847		10 863	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		4 911	192		4 718	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		43 011	15 256		27 755	181.93
Total des produits (I+III+V+VII)		1 000 322	864 119		136 203	15.76
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		875 754	799 609		76 144	9.52
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		124 569	64 509		60 059	93.10

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

10 361 7 825

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Fonds commercial	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

(Code du Commerce Art. R 123-196 3°)

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(Code du Commerce - Art. R 123-196 1° et 2°; PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) 2015 pour un montant de 14 410. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Il a été aussi comptabilisé le solde du CICE 2014, couvrant la période du 1er octobre au 31 décembre 2014, pour un montant de 3 941 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 14 410 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Description des efforts	Montant
- investissement :	14 090
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	320
Total	14 410

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 241		
TOTAL	36 241		
Installations générales agencements aménagements des constructions	85 441		2 241
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	164 888		3 660
Installations générales agencements aménagements divers	1 570		
Matériel de transport	36 863		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	753		2 483
TOTAL	289 515		8 384
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	4 620		5 706
TOTAL	4 635		5 706
TOTAL GENERAL	330 391		14 090

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			36 241	36 241
Installations générales agencements aménagements constr.		1 004	86 678	86 678
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		17 500	151 048	151 048
Installations générales agencements aménagements divers			1 570	1 570
Matériel de transport			36 863	36 863
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 236	3 236
TOTAL		18 504	279 395	279 395
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			10 326	10 326
TOTAL			10 341	10 341
TOTAL GENERAL		18 504	325 977	325 977

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	8 816	6 802	376	15 242
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	43 534	17 920	7 437	54 017
Installations générales agencements aménagements divers	252	157		409
Matériel de transport	17 479	6 530		24 009
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	395	686		1 081
TOTAL	70 475	32 094	7 812	94 757
TOTAL GENERAL	70 475	32 094	7 812	94 757

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 802				
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 920				
Instal.générales agenc.aménag.divers	157				
Matériel de transport	6 530				
Matériel de bureau informatique mobilier	686				
TOTAL	32 094				
TOTAL GENERAL	32 094				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	10 326	10 326	
Clients douteux ou litigieux	2 324	2 324	
Autres créances clients	180 290	180 290	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 299	4 299	
Divers état et autres collectivités publiques	26 172	26 172	
Débiteurs divers	77	77	
Charges constatées d'avance	2 498	2 498	
TOTAL	225 985	225 985	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	127	127		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	147 460	40 534	106 926	
Fournisseurs et comptes rattachés	41 275	41 275		
Personnel et comptes rattachés	24 688	24 688		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 986	26 986		
Impôts sur les bénéfices	27 751	27 751		
Taxe sur la valeur ajoutée	51 387	51 387		
Autres impôts taxes et assimilés	11 950	11 950		
Groupe et associés	235	235		
Autres dettes	14	14		
Produits constatés d'avance	358	358		
TOTAL	332 231	225 305	106 926	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	53 351			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	235			

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE	36 241			36 241	
Total	36 241			36 241	

Evaluation des immobilisations corporelles

(Code du Commerce Art. R 123-196 1°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Evaluation des amortissements

(Code du Commerce Art. R 123-196 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	7 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier		

Evaluation des matières et marchandises

(Code du Commerce Art. R 123-196 4°; PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	26 172
Total	26 172

Charges à payer

(Code du Commerce Art. R 123-196)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	127
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 205
Dettes fiscales et sociales	44 378
Total	46 710

ANNEXE

Exercice du 01/10/2014 au 30/09/2015

Charges et produits constatés d'avance

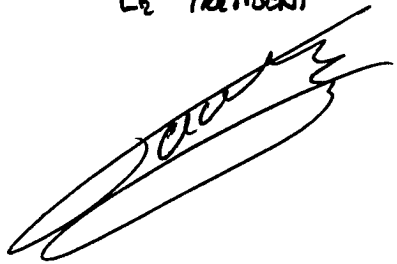
(Code du Commerce Art. R 123-196)

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		2 498
Total		2 498
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		358
Total		358

ASMR

ZA Le Bourg Neuf

35240 LE THEIL DE BRETAGNE

" CERTIFIÉ CONFORME "
LE PRÉSIDENT


COMPTES ANNUELS

CABEC
30 RUE MARC SANGNIER

35200 RENNES

S.A.S. "ASMR"

S.A.S. au capital de 5 000 Euros
Siège social : ZA La Bourg Neuf
35 240 LE THEIL DE BRETAGNE
RCS RENNES 525 089 991

--oO&Oo--

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT **SOU MIS AU VOTE DE L'ASSEMBLEE D'APPROBATION** **DES COMPTES DU 30 SEPTEMBRE 2015**

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui leur est faite, les associés décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2015, soit **124 568,60 €**, de la manière suivante :

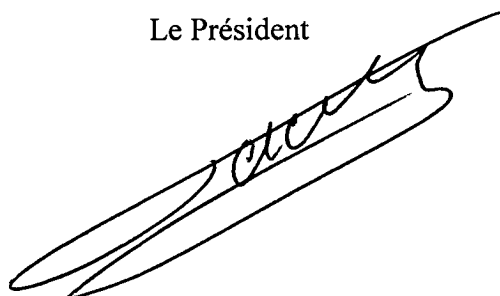
- 74 568,60 € au poste « autres réserves »
- 50 000 € au titre de distribution de dividendes, éligibles à la réfaction de 40 %

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés rappellent que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividendes mis en distribution	Avoir fiscal	Dividendes éligibles à la réfaction de l'article 158-3-2ème du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction de l'article 158-3-2ème du CGI
Exercice 2014	45 000€		45 000€	-
Exercice 2013	-		-	-
Exercice 2012	35 000€		35 000€	-

Le Theil de Bretagne, le 14 décembre 2015

Le Président



S.A.S. "ASMR"

S.A.S. au capital de 5 000 Euros
Siège social : ZA La Bourg Neuf
35 240 LE THEIL DE BRETAGNE

RCS RENNES 525 089 991

-oO&Oo-

AFFECTATION DU RESULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2015** **A L'ASSEMBLEE D'APPROBATION DES COMPTES DU 31 DECEMBRE 2015**

DEUXIEME RESOLUTION

Sur la proposition qui leur est faite, les associés décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2015, soit **124 568,60 €**, de la manière suivante :

- 74 568,60 € au poste « autres réserves »
- 50 000 € au titre de distribution de dividendes, éligibles à la réfaction de 40 %

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés rappellent que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Dividendes mis en distribution	Avoir fiscal	Dividendes éligibles à la réfaction de l'article 158-3-2ème du CGI	Dividendes non éligibles à la réfaction de l'article 158-3-2ème du CGI
Exercice 2014	45 000 €		45 000 €	-
Exercice 2013	-		-	-
Exercice 2012	35 000 €		35 000 €	-

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Le Président

